

Protocole sanitaire école Anne Frank Wavrin. Validité à partir du 2 novembre 2020.

Le présent protocole précise les modalités pratiques de fonctionnement de l'école Anne Frank à compter du 2 novembre 2020, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un coronavirus ou de fièvre de plus de 38° chez l'élève ou dans sa famille. De même, si des symptômes de la maladie apparaissent pendant la classe, les familles seront immédiatement averties et devront venir chercher leur enfant (masque fourni à l'enfant en attendant la venue des parents) ainsi que les enfants de la fratrie.

Accueil des élèves.

Les élèves de l'école seront répartis en **3 groupes**. Ces 3 groupes seront séparés durant les différents temps de la journée et leur circulation sera organisée pour qu'ils ne se croisent pas. Cette organisation est respectée également pendant les temps de récréation, cantine, garderie, bus (dans la mesure du possible) et mercredis récréatifs.

Dans les espaces clos (salles de classe, bibliothèques, cantine...) la distanciation physique n'est plus obligatoire. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas dans un même groupe.

Les 3 groupes sont :

- **groupe 1 : CP Mmes Baes, Boitte, Tancrez, CP/CE1 Mme Rondard, CE1 Mme Duquesne, CE1/CE2 M. Meerschman.**
- **groupe 2 : CE2 Mme Dumas et M. Dauchy, CM1 Mmes Cliquennois et Dillies et CM1 M. Glacet.**
- **groupe 3 : CM2 Mmes Bacquaert, Debacker, Audubert.**

Les entrées et sorties :

Le bon fonctionnement de cette organisation et la sécurité de chacun sont dépendants du respect des horaires par les parents et les personnels de l'école.

ENTRÉES :

8h20 et 13h20 : entrée des groupes 1 et 3

Les enfants du groupe 1 entrent directement par la porte de l'école pour rejoindre leur classe (passage aux toilettes).

Les enfants du groupe 3 seront accueillis sur le parvis par leur enseignant côté sas périscolaire.

Si des frères et sœurs de ces enfants sont scolarisés dans le groupe 2, ils attendront dans une zone dédiée sur le parvis.

8h30 et 13h30 : entrée du groupe 2

Les enfants du groupe 2 seront accueillis par leur enseignant sur le parvis côté école.

SORTIES :

11h25 : sortie des enfants externes du groupe 1 côté sas école et groupe 3 côté sas périscolaire.

11h30 : sortie des enfants externes du groupe 2 côté sas école.

16h20 : sortie groupe 1 par le sas école

16h20 : sortie groupe 3 par le sas périscolaire.

Merci aux parents de ne pas rester sur le parvis une fois qu'ils ont récupéré leurs enfants (privilégier les rencontres avec les enseignants sur rendez-vous).

16h30 : sortie groupe 2 par le sas école.

Les parents peuvent entrer dans l'école si besoin et sur autorisation (plan vigipirate renforcé) , mais uniquement avec un masque. Ils ne sont pas autorisés à entrer dans la garderie.

L'application des gestes barrières devra être assurée :

- Se laver les mains à l'eau et au savon dès l'arrivée à l'école, avant chaque repas, après le passage aux toilettes. Le soir, le lavage des mains devra être réalisé dès le retour à domicile.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique **fournis par les parents**
- Se saluer sans se toucher.

Le rappel de ces gestes sera fait en classe et à la maison.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les enfants de l'école élémentaire (masque fourni par les parents) et pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Les récréations sont organisées par groupes .

Au restaurant scolaire, les élèves déjeunent avec les enfants de leur groupe . Chaque groupe est séparé par une distance d'au moins un mètre. Les enfants ne retireront leur masque qu'une fois installés à leur table.

L'aération des locaux est assurée dans l'école par un système de CTA (centrale de traitement de l'air)

L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés (matériel de sport, livres , jeux, journaux, crayons...) est permise.

Nettoyage des locaux

La désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel dans les salles de classe et autres espaces communs (tables, chaises, poignées de portes) sera réalisée au moins une fois par jour.

